

OBJET: ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SE RÉUNIRA AU CENTRE WILLIAM RAPPARD LE MARDI 10 MARS 2015 À 10 HEURES POUR EXAMINER LES POINTS SUIVANTS:

1. CANADA - MESURES ANTIDUMPING VISANT LES IMPORTATIONS DE CERTAINS TUBES SOUDÉS EN ACIER AU CARBONE EN PROVENANCE DU TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU (WT/DS482/2)

2. CHINE - MESURES ANTIDUMPING VISANT LES IMPORTATIONS DE PÂTE DE CELLULOSE EN PROVENANCE DU CANADA

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE CANADA (WT/DS483/2)

3. RUSSIE - TRAITEMENT TARIFAIRE DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES ET MANUFACTURÉS

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS485/6)

4. ÉTATS-UNIS - MESURES ANTIDUMPING VISANT CERTAINS PRODUITS TUBULAIRES POUR CHAMPS PÉTROLIFÈRES EN PROVENANCE DE CORÉE

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LA CORÉE (WT/DS488/5)

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO